

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-trois, à heure du
 ACTE DE DÉCÈS d décédé
 N° le à heure du profession

département d Agé de domicilié à ans, né à
 fil d *Acte d'arrêté par M. le Maire, le 10 janvier 1844, pour l'année 1843, en vertu de la loi du 17 janvier 1844, la présente est soumise à l'approbation du Conseil municipal.*

Sur la déclaration à moi faite par
 Agé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 domicilié à Agé de ans, profession d d défunt

Et ont, les déclarants,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.



Signature

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-trois, à heure du
 ACTE DE DÉCÈS d décédé
 N° le à heure du profession

département d Agé de domicilié à ans, né à
 fil d et d

Sur la déclaration à moi faite par
 Agé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 domicilié à Agé de ans, profession d d défunt

Et ont, les déclarants,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-trois, à heure du
 ACTE DE DÉCÈS d décédé
 N° le à heure du profession

département d Agé de domicilié à ans, né à
 fil d

et d
 Sur la déclaration à moi faite par
 Agé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 domicilié à Agé de ans, profession d d défunt

Et ont, les déclarants,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-trois, à heure du
 ACTE DE DÉCÈS d décédé
 N° le à heure du profession

département d Agé de domicilié à ans, né à
 fil d et d

Sur la déclaration à moi faite par
 Agé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 domicilié à Agé de ans, profession d d défunt

Et ont, les déclarants,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.